

PROGRAMME PARCOURS QUÉBEC TALENTS & COMPÉTENCES (PPQTC)

Adresse : 1025, rue St-Jacques Montréal

Email : contact@pqtc.ca

Site web : <https://pqtc.ca/>

PQTC-CANADA 097/PQTC-66/0176-09-2026

Décret N°: **GLE-PQTC-2016-2021-CAN-2026**

À : Tous les futurs postulants et postulantes.

Objet : Condition et Moyens de paiement – PPQTC

Dans le cadre de la bonne exécution de la procédure, le **PROGRAMME PARCOURS QUÉBEC TALENTS & COMPÉTENCES (PPQTC)**, en partenariat avec **VisaPRO**, porte à la connaissance des candidats que le règlement des frais afférents au dossier s'effectue **exclusivement par transfert d'argent international**, en substitution aux virements bancaires classiques.

Les opérateurs agréés pour ce mode de paiement sont **Western Union, MoneyGram et RIA Transfert**.

Cette mesure s'applique spécifiquement aux candidats résidant ou originaires des pays suivants :

Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Bénin, Togo, Cameroun, Sénégal, Burundi, Congo, République Démocratique du Congo, Guinée, Gabon et Haïti.

Cette décision a pour objectif de **sécuriser les transactions financières**, de **réduire les délais de traitement** et de **prévenir les contraintes opérationnelles** fréquemment observées dans le cadre des virements bancaires internationaux, notamment les retards, rejets ou dysfonctionnements techniques constatés dans certaines zones géographiques.

Par l'adoption de cette modalité de paiement, le **PPQTC** entend garantir un traitement **efficient, sécurisé et conforme** des paiements. En conséquence, il est expressément demandé aux candidats concernés de procéder au règlement des frais **uniquement par l'intermédiaire des services susmentionnés**, à défaut de quoi le traitement du dossier pourrait être retardé ou suspendu.



Mme Marie-Claude Gagnon
Directrice exécutive du programme PQTC